NUCLEAR WASTE MANAGEMENT ORGANIZATION
SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES

Préparatifs à la mise en œuvre

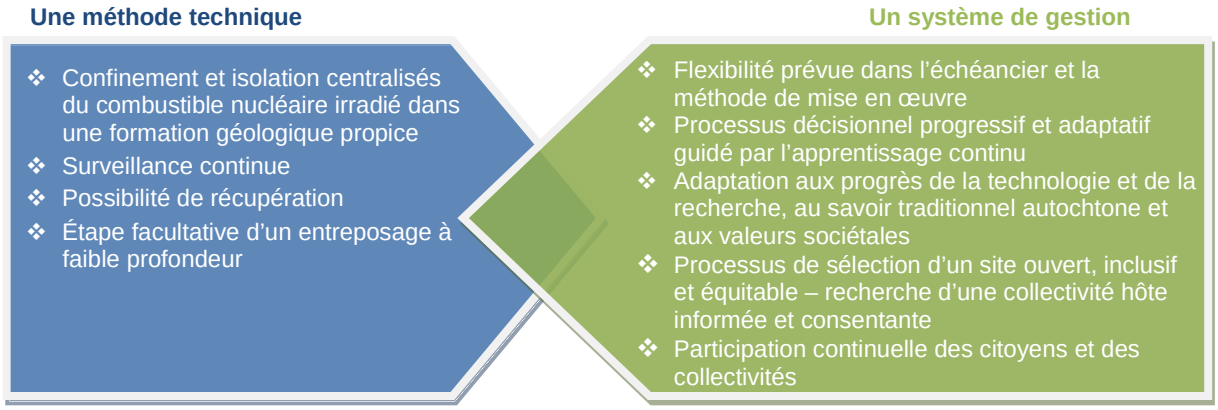
La SGDN a été fondée par Ontario Power Generation, Hydro-Québec et Énergie Nouveau-Brunswick en 2002, conformément à la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*. Le premier mandat confié à la SGDN fut d'étudier plusieurs options pour la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié. En 2005, au terme de l'étude, la SGDN a présenté ses recommandations au gouvernement. Le 14 juin 2007, le gouvernement canadien a opté pour la solution recommandée par la SGDN, soit la Gestion adaptative progressive (GAP). La GAP vise un objectif que les Canadiens ont eux-mêmes défini, à savoir le confinement et l'isolement sûrs et sécuritaires à long terme du combustible nucléaire irradié produit au Canada, avec la souplesse nécessaire pour permettre aux générations futures d'agir en fonction de leurs intérêts. La SGDN est maintenant responsable de mettre en œuvre cette solution.

La SGDN entend procéder par étapes et solliciter la participation de personnes et d'organisations intéressées à chacune des étapes. Elle s'engage à le faire de manière ouverte, transparente et inclusive et à prendre le temps nécessaire pour planifier et valider de façon concertée chaque étape avant de passer à la suivante.

Par ce document, la SGDN invite les citoyens à faire connaître leur point de vue et à discuter de ses plans de mise en œuvre de la GAP.

Gestion adaptative progressive

La Gestion adaptative progressive (GAP) est tout à la fois une méthode technique et un système de gestion. Ces principales caractéristiques sont résumées dans la figure ci-dessous.



Ce plan propose des étapes pour la réalisation de l'objectif ultime, le placement du combustible nucléaire irradié dans un dépôt géologique en profondeur pour en assurer la gestion sûre et sécuritaire. Il s'appuie sur des travaux de recherche technique et scientifique, de développement ainsi que de conception réalisés au Canada et ailleurs dans le monde depuis plusieurs décennies sur l'étude des dépôts géologiques.

La mise en œuvre sera réalisée par étapes – chacune marquée par des points de décision explicites et offrant aux Canadiens intéressés l'occasion de faire connaître leur point de vue. La GAP est une méthode flexible. À l'image d'une carte routière, elle nous permet d'ajuster notre itinéraire à chaque étape pour tirer parti des progrès scientifiques et tenir compte de l'évolution des priorités de la société. La GAP intègre « l'imprévu » au processus. Elle nous permet d'apprendre et de nous adapter à mesure que nous avançons, d'explorer, d'évaluer, d'approfondir et de reconfirmer continuellement notre itinéraire. Pour en savoir plus sur la GAP, consultez le *Rapport d'étude final, Choisir une voie pour l'avenir*, novembre 2005.

La mise en œuvre de la GAP nécessitera des efforts soutenus pendant plusieurs décennies. Une des premières étapes sera d'entreprendre une discussion afin de mettre au point en concertation le processus qui permettra de choisir un site pour le dépôt. L'étape suivante consistera à mettre en œuvre le processus de sélection d'un site. Une dizaine d'années pourraient être nécessaires pour trouver et choisir un site ainsi qu'une collectivité consentante et il faudra sans doute une vingtaine d'années ensuite pour confirmer que le site est propice et obtenir les autorisations et permis réglementaires. La construction du dépôt en profondeur, le transport du combustible irradié et sa disposition dans le dépôt prendront plusieurs décennies encore.

Dialogue et collaboration

Les travaux de la SGDN sont fondés sur la prémisse voulant que les citoyens aient le droit d'être informés des discussions et des décisions ayant une incidence sur leur qualité de vie, notamment celles touchant la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié, et également d'y prendre part. Les citoyens apportent une perspective et une expertise spéciales qui permettent de prendre de meilleures décisions. Les décisions concernant la sécurité et le risque sont à juste titre des décisions de société et c'est la raison pour laquelle il est important de tenir compte, du début à la fin du processus, des priorités et des préoccupations des citoyens provenant de différents horizons, en particulier de ceux qui seront directement concernés. Le processus inclusif et concerté de discussion et de décision appliqué au cours des différentes phases de la mise en œuvre est un aspect crucial de la GAP.

La SGDN renforce ses capacités à faire participer les citoyens aux discussions et aux activités concertées, à réfléchir aux orientations qui s'en dégageront et à faire en sorte de les intégrer dans la mise en œuvre de la GAP. La SGDN participe très activement à des projets internationaux de recherche et de collaboration pour concevoir de nouveaux processus plus efficaces qui favoriseront le dialogue et la collaboration nécessaires à la prise des décisions difficiles qui viendront. Nous en sommes au stade des efforts initiaux et nous rendrons compte de nos activités à intervalles réguliers.

La flexibilité de la solution permettra d'intégrer les résultats de la recherche et les nouvelles connaissances et technologies à la conception et à la planification.

Le document *Choisir une voie pour l'avenir* présente nos intentions quant à la mise en œuvre, y compris notre engagement à continuer à prendre des décisions appuyées sur un dialogue véritable dans une relation de transparence et d'ouverture.

Nous continuerons à fonder notre travail sur les connaissances scientifiques et techniques reliées aux domaines des sciences de la nature, des sciences sociales, du savoir traditionnel autochtone et de l'éthique qui ont soutenu notre étude et l'élaboration de la Gestion adaptative progressive.

Recherche et développement technique

Un solide programme de recherche-développement permettra au Canada de profiter de l'innovation technique de pointe canadienne et internationale en matière de gestion des déchets radioactifs et de maintenir le bassin de ressources humaines requis pour gérer la GAP pendant toutes les phases de la mise en œuvre.

La SGDN a accepté la responsabilité d'administrer et de diriger tous les aspects reliés à l'établissement au Canada d'un programme de recherche et développement technique sur le combustible nucléaire irradié. Le programme portera sur l'entreposage à long terme du combustible irradié et l'ingénierie des dépôts, et permettra d'approfondir nos connaissances dans les domaines des sciences de la Terre, de l'évaluation de la sûreté et du soutien technique à la mise au point d'un processus concerté de sélection d'un site.

En 2007, la SGDN a signé des ententes avec onze universités canadiennes dans le cadre du programme technique.

La SGDN participe également à des projets communs de recherche et développement au Laboratoire de la roche dure d'Äspö en Suède et continue de tirer profit d'ententes de collaboration internationale conclues avec d'autres agences nationales de gestion des déchets radioactifs, notamment SKB (Suède), Posiva (Finlande), NAGRA (Suisse) et ANDRA (France). Elle soutient également des projets de recherche de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE, dont le Canada est membre.

La SGDN continuera à s'appuyer sur les meilleures connaissances actuelles en matière de gestion des déchets radioactifs au Canada et ailleurs dans le monde.

» Un point de départ

En préparant la mise en œuvre de la Gestion adaptative progressive (GAP), nous avons proposé sept *Objectifs stratégiques* qui guideront nos travaux pour les cinq prochaines années. Ces objectifs stratégiques découlent des *Vision, mission et valeurs* de la SGDN et des principes et intentions jugés importants pour la GAP par les Canadiens.

- Nous cherchons à édifier des **relations à long terme avec les Canadiens et les Autochtones intéressés** et à obtenir leur participation à l'établissement d'une orientation future.

- Nous continuons à bâtir un programme de **recherche** solide destiné à approfondir les connaissances techniques et sociales de la SGDN.

- Nous travaillons à la mise au point et au perfectionnement d'une formule de financement et d'un échéancier de versements aux fonds en fiducie qui garantissent la **sûreté financière** et le financement à long terme du programme.

- Nous élaborons des processus visant à faire en sorte que notre organisation et nos activités soient pleinement adaptatives. Cela comprend la révision, **l'ajustement et la validation des plans** en fonction de paramètres comme le progrès des connaissances techniques, l'évolution des attentes et valeurs sociétales ainsi que les changements dans les politiques énergétiques et environnementales et dans la composition, le volume et la forme du combustible nucléaire irradié.

- Nous mettons au point une **structure de gouvernance** qui fournira au gouvernement, aux sociétés membres (Ontario Power Generation, Hydro-Québec et Énergie Nouveau-Brunswick), au Conseil d'administration, à la direction et au public une plus grande mesure d'assurance, de surveillance et d'orientation en regard des activités de mise en œuvre de la SGDN.

- Nous travaillons à faire de la SGDN une **organisation de mise en œuvre** disposant des capacités requises en matière de recherche technique et sociale et des compétences environnementales et financières appropriées.

- Nous **mettrons au point en concertation un processus de sélection d'un site** soutenu par un programme d'engagement public. L'étape suivante consistera à lancer le processus de sélection d'un site.

Questions pour amorcer la discussion

Nous voulons connaître votre point de vue.

1. Considérez-vous que les objectifs stratégiques de la SGDN soient appropriés? Quels autres objectifs stratégiques devrait-elle adopter selon vous?

2. Avez-vous des questions au sujet de la SGDN ou de la Gestion adaptative progressive?

3. À votre avis, quels aspects de la mise en œuvre devraient être pris en compte?

4. Comment souhaiteriez-vous participer à la mise en œuvre de la GAP, que ce soit à titre individuel ou au sein de votre organisation?

Nous sollicitons votre participation

Nous nous engageons à offrir aux Canadiens et aux peuples autochtones plusieurs occasions de contribuer aux travaux de la SGDN. Vos commentaires et mémoires sur la documentation dont vous avez pris connaissance aujourd'hui et par le passé sont les bienvenus.

Depuis septembre 2007, la SGDN a fait parvenir des communiqués sur la décision du gouvernement concernant la Gestion adaptative progressive et le mandat de la SGDN à approximativement 1 000 Canadiens et Autochtones inscrits à notre liste de diffusion via le site Web, ou qui nous ont communiqué leur intérêt par téléphone. Nous nous apprêtons maintenant à organiser des rencontres et des séances d'information pour les personnes ou groupes intéressés.

À venir

Nous organisons des séances de discussion multilatérales dans les provinces nucléaires de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, du Québec et de la Saskatchewan. Ces séances auront pour but de recueillir le point de vue des Canadiens sur un éventail d'aspects précis de la mise en œuvre.

La première série de discussions se tiendra au début de 2008 et d'autres séances qui auront lieu plus tard au printemps y donneront suite.

Visitez régulièrement le site Web de la SGDN pour prendre connaissance du jour et de l'endroit où se tiendra chacune de ces séances de discussion.

Les personnes qui ne peuvent participer à ces rencontres et qui souhaiteraient faire connaître leur point de vue sont priées de se rendre sur notre site Web pour nous faire parvenir leurs commentaires ou un mémoire. Elles peuvent également répondre à un sondage en ligne (à venir prochainement), ou nous appeler.